

Véhicules hors route

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

QUÉBEC ANNONCE UNE ALTERNATIVE AU SENTIER DE MOTONEIGES ENTRE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ ET MONT-TREMBLANT

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 18 avril 2011 – Le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, a annoncé aujourd'hui un investissement de près de 7,5 M\$ pour l'établissement d'un nouveau sentier récréatif de 9,8 kilomètres entre Saint-Faustin-Lac-Carré et Mont-Tremblant. Celui-ci longera la route 117 et permettra de rétablir la voie de contournement de 38 km du parc linéaire Le P'tit Train du Nord.

« L'industrie de la motoneige génère des retombées importantes pour la région des Laurentides. Notre gouvernement est donc heureux de contribuer à l'économie touristique de la région en investissant dans ce projet, développé de concert avec les élus, les intervenants de la Table de concertation des VHR des Laurentides et les citoyens », a mentionné le ministre délégué aux Transports.

Le nouveau sentier sera situé dans l'emprise de la route 117 et se raccordera au parc linéaire du P'tit train du Nord à Saint-Faustin-Lac-Carré. Du côté de Mont-Tremblant, le tracé se rend jusqu'à la rue Siméon. Les motoneigistes circuleront sur le côté nord de la route 117 entre le parc linéaire et le chemin des Lacs puis du côté sud de la route 117, une fois le chemin des Lacs traversé.

« Le plan d'intervention proposé par le ministre délégué favorisera le développement économique et touristique de nos municipalités », a déclaré Madame Déborah Bélanger, présidente de la table de concertation des VHR des Laurentides et mairesse de Ville de Rivière-Rouge.

Les travaux entourant ce projet débiteront au printemps 2012. Des activités de terrassement et la construction de structures sont au programme. « Une fois réalisé, ce projet viendra s'ajouter aux installations récréatives déjà en place dans la région. De plus, ce contournement assure une continuité au réseau actuel de motoneiges et s'inscrit dans la volonté de notre gouvernement de développer un sentier permanent de quads et de motoneiges », a affirmé M. MacMillan.

-30-

SOURCE : Emilie Rouleau
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué aux Transports
Téléphone : 418 643-6980

INFORMATION : Claude Ouimet
Direction des Laurentides-Lanaudière
Ministère des Transports du Québec
Téléphone : 450 569-7414, poste 4036

Commission des transports et de l'environnement

Déposé le : 2017-11-14

N° : CTE-089

Secrétaire :

D. Cameron